



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-47108>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-47108**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

**Correspondant :** MME DALMAS Karine, Directeur

**Adresse :** Direction de la commande Publique, 390 avenue des Lices , CS 41303, 83076 TOULON

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0483950569

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <http://var.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://var.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Réalisation d'une pré-étude de faisabilité opérationnelle, technique et financière pour la création d'une structure d'accueil de jeunes enfants destinée aux salariés des services autonomie à domicile du bassin toulonnais

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le présent marché consiste dans la réalisation d'une pré-étude de faisabilité opérationnelle, technique et financier pour la création d'une structure d'accueil de jeunes enfants, spécifiquement dédiée aux salariés des Services Autonomie à Domicile (SAD) situés sur la métropole toulonnaise. Le marché est conclu sous la forme d'un marché à prix global et forfaitaire. Le Département inscrit cette action dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui a retenu sa candidature dans le cadre de son budget d'intervention [2023-2026]

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Le marché est décomposé en trois phases : - phase n°1 : Réunion de lancement et validation de la méthodologie et du calendrier définitif - phase n°2 : Diagnostic territorial et social et étude de marché - phase n°3 : Définition de "modèles types" de fonctionnement et de gouvernance En application de l'article 22 du CCAG/PI, l'arrêt de l'exécution des prestations peut être prononcé à l'issue de la phase 2 si l'opportunité de la création d'une structure d'accueil n'est pas démontrée

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 16/07/2026 et jusqu'au 28/02/2027

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les acomptes et paiements partiels définitifs sont versés au titulaire dans les conditions prévues au CCAG/PI, sous réserve des dispositions du code de la commande publique

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** En cas de groupement d'entreprises, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Le jugement du critère technique se fera sur la base du mémoire technique : 55%
- Le jugement du prix se fera sur la base du montant total en euros TTC de la décomposition du prix global et forfaitaire : 40%
- Le jugement du critère environnemental se fera sur la base du mémoire environnemental : 5%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 05/06/2026 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
20260962

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Code NUTS : FRL05 Valeur estimée hors TVA : 20 400,00 euro(s)

**Modalités d'ouverture des offres :** Date: 08 juin 2026 Lieu : Département du Var Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON

**Marché périodique :** NON

**Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :** L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr  
Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Un marché en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pourra être passé pour des prestations similaires conformément à l'article R. 2122-7 du CCP

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/05/2026**